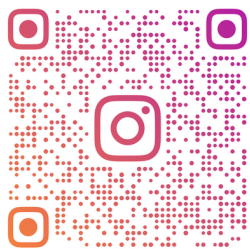


PLAN DE TRAVAIL / PRIX PUBLIC HORS TAXE / 2024

Gamme COURTE sélection
by STC

LAMINAM

SUPERIOR NATURAL SURFACES



STC_PARIS_PLANDETRAVAIL



ZA des Doucettes, 1 Rue des Gaillards, 95140 Garges-lès-Gonesse / Tél 01.48.33.34.24

www.stc-paris.com

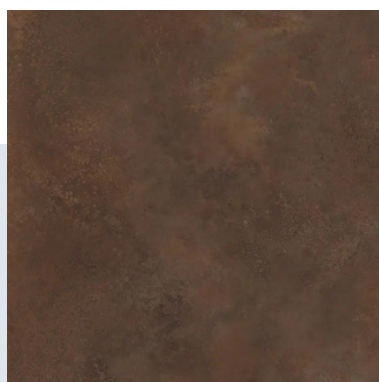
/ La gamme LAMINAM

Quand nous pensons à nos surfaces, nous les imaginons déjà posées dans vos espaces, en sécurité dans vos maisons, intégrées dans vos projets. Que vous les effleuriez distraitemment du bout des doigts, la sensation sur votre peau est importante et influence votre choix.



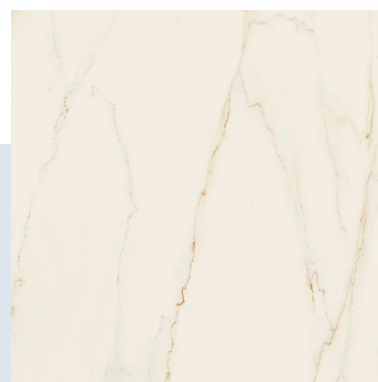
DIAMOND CREAM G1

12 mm et 20 mm



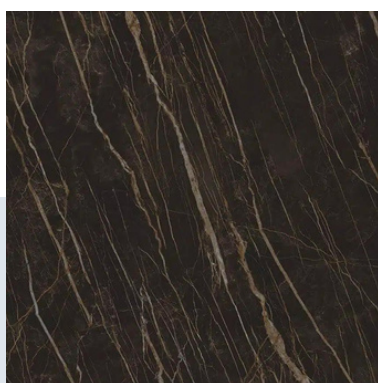
OSSIDO BRUNO G1

12 mm et 20 mm



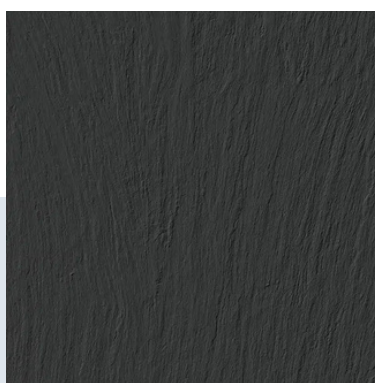
MARBLE GOLD G1

12 mm et 20 mm



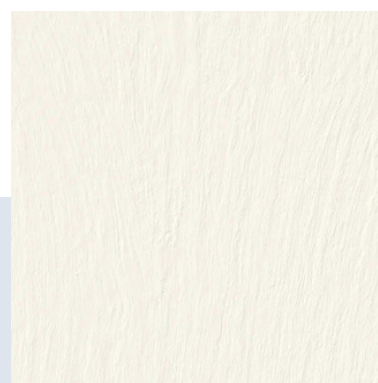
NOIR DESIR G2

12 mm et 20 mm



ARDESIA NERO G2

12 mm et 20 mm



ARDESIA BIANCO G2

12 mm et 20 mm

Fabrication de vos commandes après validation du plan d'exécution réalisé par nos soins.



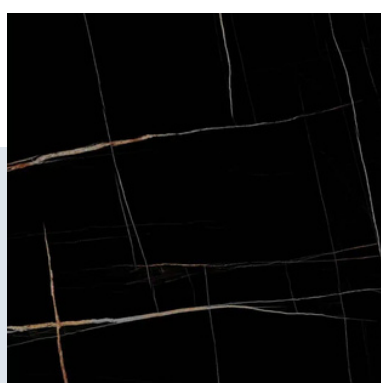
/ La gamme LAMINAM

Chez Laminam, la durabilité fait partie intégrante de notre ADN.

C'est en quelque sorte le cœur de notre manière de travailler, qui renforce la propension à la recherche et à l'innovation, et l'orienté vers des choix de responsabilité économique, sociale et environnementale.

Grâce à l'utilisation de technologies innovantes et de matières premières naturelles, nous imaginons des espaces pour le présent et le futur, où la beauté est l'expression même de la durabilité.

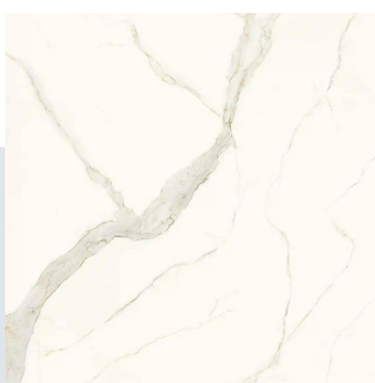
Pour nous, conception durable signifie avant tout bâtir un équilibre respectueux de tous les facteurs : du produit aux processus, aux personnes, à la chaîne d'approvisionnement, en passant par les rapports avec les institutions et la communauté.



SAHARA NOIR

G2

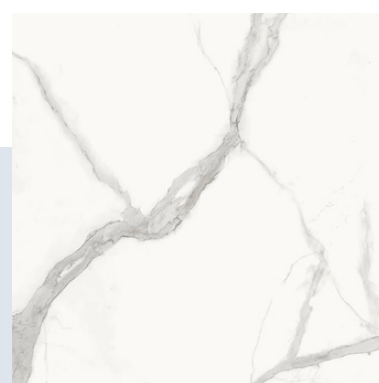
12 mm et 20 mm



CALACATTA MICHELANGELO

G2

12 mm et 20 mm



STATUARIO ALTISSIMO

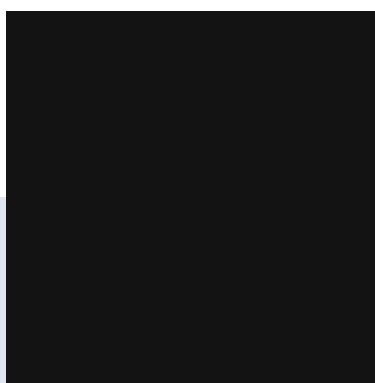
G2

12 mm et 20 mm



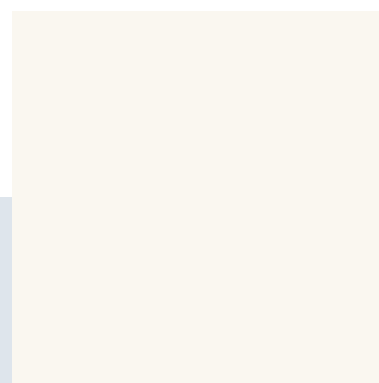
PATAGONIA LUCIDATO G3

20 mm



NERO ASSOLUTO G3

12 mm et 20 mm



BIANCO ASSOLUTO G3

12 mm et 20 mm

Fabrication de vos commandes après validation du plan d'exécution réalisé par nos soins.



TARIF LAMINAM

m² plan **12 mm**
2 chants polis

Groupe 1 620 €

Groupe 2 686 €

Groupe 3 740 €



TARIF LAMINAM

m² plan **20 mm**
2 chants polis

Groupe 1 790 €

Groupe 2 870 €

Groupe 3 940 €



TARIF FACONNAGE

tarif spécial gamme courte

Pack 1

Découpe polie + Rainurage +
découpe robinet

480 €

Pack 2

Découpe polie + Découpe
robinet

250 €

Découpe simple plaque ou
évier (unité)

100 €

découpe affleurante
évier ou plaque

280 €

Découpe Prise électrique
(unité)

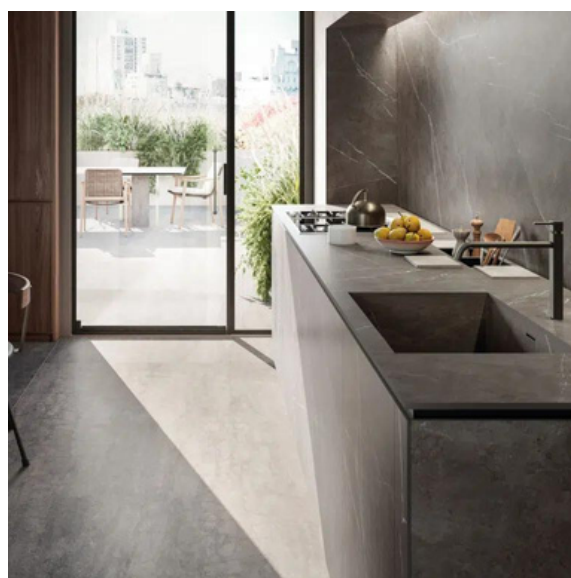
30 €

Découpe biais, pan coupé
arrondi

180 €

Chant droit coupe d'onglet
max 60 mm

210 € ml



SURFACE
LOGY CORPORATION

www.stc-paris.com

Code art	Désignation	Unité	Prix
XPACK3 IDF	Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans IDF	pce	1100
XPACK3 IDF 1/ 2m ²	Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans dont 1 supérieur a 2 m ² IDF	pce	1520
XPACK3 Hors idf	Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans Hors hors IDF	pce	1474
XPACK3 Hors idf 1/ 2m ²	Prise de gabarit, livraison et pose 3 plans dont 1 supérieur a 2 m ² hors IDF	pce	1894
XPACK4 IDF	Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans dont 1 supérieur a 2 m ² IDF	pce	1407
XPACK4 IDF 1/ 2m ²	Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans dont 1 supérieur a 2 m ² IDF	pce	1827
XPACK4 Hors idf	Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans Hors IDF	pce	1780
XPACK4 Hors idf 1/ 2m ²	Prise de gabarit, livraison et pose 4 plans dont 1 supérieur a 2 m ² Hors IDF	pce	2200
XPACK LIV IDF	Livraison Pierre chez client (hors étage) IDF	pce	520
XPACK LIV H IDF	Livraison Pierre chez client (hors étage) HORS IDF	pce	894

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE STC

CLAUSE N° 1 : OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Surface Technology Corporation (STC) et de son client dans le cadre de la vente et installation des plans de travail, plans vasques, crédences, plans paillasses, etc. Toute prestation accomplie par la société Surface Technology Corporation (STC) implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. D'éventuelles dispositions d'achats de nos clients, différentes ou contraires à nos Conditions générales de Vente ne seront valables qu'après acceptation écrite de notre part.

CLAUSE N° 2 : PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société Surface Technology Corporation (STC) s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

CLAUSE N° 3 : RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Surface Technology Corporation (STC) serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

CLAUSE N° 4 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, soit par virement. Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture (TTC), le solde devant être payé à réception des marchandises.

CLAUSE N° 5 : RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur sera tenu de verser à la société Surface Technology Corporation (STC) une pénalité de retard égale à une fois et demi taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

CLAUSE N° 6 : CLAUSE RÉGULATOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Surface Technology Corporation (STC).

CLAUSE N° 7 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La société Surface Technology Corporation (STC) conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Surface Technology Corporation (STC) se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

CLAUSE N° 8 : LIVRAISON

La livraison est effectuée soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur, soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur, soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts et/ou à l'annulation de la commande. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception des dites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

CLAUSE N° 9 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société Surface Technology Corporation (STC) ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

CLAUSE N° 10 : TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Pontoise (95)

STC / ZA des Doucettes, 1 Rue des Gaillards, 95140 Garges-lès-Gonesse / Tél 01.48.33.34.24